

Communiqué de presse

Le futur éclairage extérieur de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne franchit une étape importante

Le projet de nouvel éclairage extérieur de la cathédrale de Lausanne va bon train. Après une série de tests ce printemps, le projet d'origine a été adapté pour favoriser la biodiversité autour de l'édifice. Cet été, la mise à l'enquête n'a suscité aucune opposition. Les travaux ont débuté en septembre et se poursuivront jusqu'en mai 2025, à temps pour les célébrations du 750^e anniversaire l'an prochain.

Présenté en janvier 2024, le nouvel éclairage de la Cathédrale a franchi plusieurs étapes décisives ces derniers mois. En avril, des tests d'éclairage se sont déroulés sur place avec succès en présence du comité de pilotage et de la Commission technique de la cathédrale. Ils ont permis de finaliser des éléments importants tels que le choix du matériel et la température de couleur de l'éclairage. Cette dernière a d'ailleurs été abaissée de 3000k à 2700k, une température plus chaude, qui met mieux en valeur la molasse de la cathédrale et qui est mieux tolérée par la faune nocturne. Pour rappel, le nouveau projet d'éclairage se distingue par un éclairage de voile cadré, distant, mais précisément dirigé sur le bâtiment, minimisant ainsi la pollution lumineuse et complété par la mise en valeur d'éléments architecturaux par un éclairage de rehauts installé directement sur le bâtiment.

Biodiversité favorisée

Suite à l'étude d'un écologue mandaté pour cartographier la faune environnante le projet a été adapté. Ainsi, l'éclairage sera éteint de mars à septembre sur une partie importante de la façade nord de la cathédrale, afin que les oiseaux puissent nicher sans perturbation lumineuse et pour favoriser la présence de chauves-souris lucifuges. Cette face est en effet moins fréquentée par le public et permet une liaison propice avec les zones plus naturelles et plus sombres du parc de l'Hermitage et du bois de Sauvabelin.

En outre, un scénario d'alerte migration permettra d'éteindre la tour lanterne et le beffroi, des éléments en hauteur pouvant potentiellement désorienter les oiseaux dans certaines conditions climatiques de brouillard et causer des échouages.

La phase de mise à l'enquête s'est ensuite déroulée du 19 juillet au 19 août 2024 et n'a suscité aucune opposition. Le permis de construire a donc été délivré et les travaux ont commencé le 9 septembre par des fouilles autour de la cathédrale, accompagnée d'un suivi archéologique.

Avec plus de 400'000 visiteurs par an, la cathédrale de Lausanne est un des monuments les plus fréquentés de Suisse romande. Le projet de rénovation de son système d'éclairage extérieur, mené conjointement par le Canton de Vaud (propriétaire) et la Ville de Lausanne (responsable de l'éclairage public) permettra de valoriser son statut de monument historique d'importance nationale tout en tenant compte des impératifs environnementaux, conformément au Plan lumière de la Ville et la démarche d'exemplarité du Canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Communiqué de presse

Renseignements complémentaires:

**Yves Golay-Fleurdelys, Président de la Commission technique de la cathédrale,
079 808 54 77**

**Greg Sutter, concepteur éclairagiste aux Services industriels de la Ville de Lausanne
et chef de projet pour la rénovation de l'éclairage de la cathédrale, 021 315 94 58**

Sur internet :

www.cathedrale-lausanne.ch

www.lausanne.ch/eclairage-cathedrale

Lausanne, le 13 septembre 2024